

# Pour une Suisse fiscalement attractive

Berne, le 5 juin 2015

**Communiqué de presse**

## Pour une Suisse fiscalement attractive

Les entreprises ont besoin d'une sécurité juridique pour protéger les places de travail

---

**Le PLR. Les Libéraux-Radicaux salue en grande majorité le projet adopté aujourd'hui par le Conseil fédéral en ce qui concerne la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Ne rien faire coûterait beaucoup plus cher à la Suisse, car de nombreuses entreprises quitteraient le pays. Nous soutenons particulièrement le fait qu'il n'y ait aucun impôt sur les gains en capital de prévu. De plus, l'impôt totalement injuste sur le droit d'émission sur le capital propre sera finalement supprimé. Le PLR soutient l'échange automatique de renseignements en matière fiscale avec les pays étrangers, car celui-ci devient une norme internationale. Le PLR ne rejoint pas le Conseil fédéral concernant des exigences supplémentaires pour les banques en ce qui concerne la vérification de la conformité fiscale de leurs clients. Nous sommes totalement contre l'idée que chaque nouveau client d'une banque soit placé sous suspicion générale concernant l'évasion fiscale.**

La Suisse doit rester un pays fiscalement attractif tout en étant accepté à l'échelle internationale. C'est pourquoi, nous devons offrir aujourd'hui et demain des conditions-cadre compétitives aux entreprises. Avec ces nouvelles règles internationales, la Suisse va devoir supprimer les régimes fiscaux cantonaux. Si la Suisse ne prévoit pas de mesures compensatoires pour les cantons, les places de travail et les ressources fiscales seront délocalisées à l'étranger. Le PLR soutient le refus du Conseil fédéral, qui est d'introduire un impôt sur les gains en capital. Chaque nouvel impôt affaiblit également la place économique suisse.

Le Conseil fédéral a enfin établi une exigence du PLR de longue date : la taxe du droit d'émission sur le capital sera supprimée. Nous allons nous engager pour que l'impôt sur les bénéfices avec déduction des intérêts se retrouve à nouveau dans le projet. Nous saluons l'introduction de "licence boxes". Le PLR va s'engager pour que la Suisse utilise autant que possible, la marge de manœuvre à l'échelle internationale.

### **Le PLR refuse que les banques deviennent la police fiscale**

Il est primordial pour le PLR, que la Suisse mette en œuvre la norme adoptée internationalement concernant l'échange automatique de renseignements en matière fiscale avec les pays étrangers, afin que la Suisse reste compétitive. Cependant, le Conseil fédéral rajoute, que les suspicions qui portent sur le manque de conformité fiscale devraient suffire à interdire aux banques, assurances et autres intermédiaires financiers tels les casinos d'accepter des valeurs patrimoniales. Mais le PLR refuse le contrôle de la conformité fiscale par les banques. Cela n'est clairement pas le rôle d'une banque. Il n'est pas réalisable, pour chaque cas, d'évaluer si le client respecte toutes les lois et règlements fiscaux. Alors que l'on se dirige vers un échange automatique d'informations avec l'étranger, une telle mesure ne se justifie pas. Le Conseil fédéral propose à nouveau un Swiss Finish inutile – des exigences telles ne correspondent à aucun standard international.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse**

---

#### **Contacts:**

- › Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20
- › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
- › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48

